

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Juillet 2017

Plusieurs régions du Nord et du Centre ont connu, durant le mois de Juillet, des incendies forestiers. Nous avons fait allusion dans nos précédents rapports à la récurrence des incendies dans ces régions et la nécessité de mesures de limitation des risques reliés.

La fin du mois de juillet a connu une grande vague d'incendies graves dans plusieurs régions comme les gouvernorats de Bizerte, Jendouba, Beja, ou Kairouan. Ces incendies ont engendré des dégâts considérables sur tous les niveaux, ce qui a nécessité la création d'une cellule de crise pour le suivi et l'évacuation de la population.

Certaines sources officielles ont déclaré que plusieurs de ces incendies ont eu une origine criminelle, en effet, le pays a connu depuis plusieurs années une même situation malgré la hausse considérable

des températures, une origine criminelle ou terroriste des incendies reste plausible.

Les formes d'incendie s'intègrent dans le cadre des catastrophes naturelles et la prise de précautions selon un ensemble de scénarii serait le moyen le plus approprié de résolution de cette problématique.

Les informations disponibles ont montré que malgré le rôle prépondérant qu'ont joué des unités de protection civile soutenue par l'armée nationale ainsi que d'autres parties comme les habitants, plusieurs difficultés liées aux lacunes logistiques d'intervention d'urgence et l'absence d'équipements adéquats sont apparues. Mis en évidence par plusieurs couvertures médiatiques des événements soulignant la nécessité d'une stratégie nationale à long terme de lutte contre ce genre de catastrophe.

Plusieurs des régions qui ont connu des incendies,

Les formes d'incendie s'intègrent dans le cadre des catastrophes naturelles et la prise de précautions selon un ensemble de scénarii serait le moyen le plus approprié de résolution de cette problématique.

ont été, précédemment, victimes d'inondations ou enneigement montrant une précarité infrastructurelle malgré les mesures d'urgence et les promesses d'amélioration des conditions sociales dans ces mêmes régions.

Il est primordial d'arrêter les auteurs de ces incendies sans oublier la nécessité et l'urgence de la mise à disposition de ressources techniques et humaines d'intervention efficace et rapide quelque soit l'origine de ces phénomènes puisque l'endommagement des forêts est important et grave sur l'équilibre environnemental hormis l'impact socio-économique.

Et dans ce même cadre mais sous un angle différent. La pénurie et le manque d'eau potable persistent dans plusieurs régions et font l'objet de plusieurs manifestations observées. Les grandes villes ont, à leur tour, eu des coupures occasionnelles d'eau potable rappelant la situation de l'année précédente puisque cette période de l'année connaît le pic d'utilisation d'eau potable suite à l'augmentation des températures.

Les problématiques d'eau potable soulèvent deux questions importantes ; la première concerne le droit à l'eau potable à tous les citoyens dans toutes les régions qui est un droit constitutionnel et la seconde traite de la protection des réserves en eau surtout que la Tunisie est menacée par une pénurie d'eau pour ne pas dire une sécheresse dans les prochaines décennies. Ces deux axes poussent à se chercher

les mesures opérationnelles de gestion et de protection des eaux pluviales lors des précipitations.

Nous avons eu l'occasion de voir, lors de l'automne dernier, le changement spectaculaire de la situation d'une sécheresse aux inondations et aux dégâts et pertes humaines qu'elles ont causées suite à la précarité des infrastructures dans plusieurs régions.

L'absence de maintenance des barrages et les eaux pluviales dérivées vers la mer sans oublier le gaspillage de cette ressource et la nature de certaines plantations nécessitant de grandes quantités d'eau ainsi qu'autres problématiques requérant des mesures préventives pour une meilleure gestion de ce problème.

Nous avons cité les différentes manifestations que nous observons de manière quotidienne, certaines étaient sous forme d'appels de détresse médiatiques et d'autres une escalade des sit-ins et blocages de route pour revendiquer le droit en eau potable. Ces manifestations reflètent, dans tous les cas, le désenchantement face à la précarisation des situations sociales dans les habitants dans plusieurs régions.

La constitution a prévu un mécanisme de traitement de ce problème à travers la discrimination positive et sa mise en place suppose l'assurance d'un minimum vital pour une vie décente à tous les citoyens sans exception.

Le régime politique d'avant la révolution s'est toujours vanté

des chiffres records de mise à disposition de l'eau potable et de l'électricité et nous venons de découvrir l'ampleur de la duperie autour de cette question.

Les dimensions sociales de la révolution ont été à l'origine de son départ et s'intéresser à ces situations constituent les missions essentielles et primordiales ou ne pas au point zéro.

La situation environnementale a été, à son tour, à l'objet de plusieurs manifestations citoyennes dans plusieurs régions. Les moustiques, les ordures, la pollution et le gaspillage environnemental ont été des sujets récurrents durant cette période. L'annonce de la création de la police environnementale et la mise en place de plusieurs autres mesures dans ce sens connaissent des difficultés liées aux limites d'intervention de cet organisme et à l'optimisation de l'application de ses fonctions. Plusieurs manifestations de la part des sécuritaires sur le rôle et les domaines d'intervention de cet organisme ainsi que sur les attentes liées à son rôle et sa généralisation à toutes les régions ont eu lieu nécessitant une intervention ferme.

Plusieurs cas d'intoxication ont été relevés qui ne constituent ni la première ni la dernière fois. Ces cas sont, tantôt, individuels, tantôt, collectifs entraînant, parfois, le décès. Malgré l'importance de l'intervention à posteriori des instances sanitaires il demeure nécessaire de mettre en place des mesures de lutte préventives et définitives.

L'année scolaire a connu plusieurs cas d'intoxication d'élèves dans des magasins d'alimentation ne respectant pas les règles élémentaires d'hygiène ainsi que d'autres dépassements et dysfonctionnement à l'origine de plusieurs manifestations citoyennes.

Plusieurs cas de panique, de peur, de protestations et de gronde ont été observés suite à l'annonce faite par le gouvernement sur l'emprunt contracté pour payer les charges salariales et la concomitance avec la régression continue et grave du Dinar Tunisien n'a fait qu'augmenter l'inquiétude générale quotidienne sans oublier les surenchères sur la situation économique globale et les mécanismes à mettre en place et la véracité de l'existence d'une stratégie à moyen terme pour la remise à niveau de cette situation globale.

La problématique essentielle réside dans la relation entre le modèle global et le modèle régional et local ainsi que la précarité socio-économique générale se répercutant sur les situations de développement dans les régions intérieures nécessitant un soutien et une intervention des parties centrales.

La détérioration de la situation économique continue à alimenter de manière importante les mouvements de protestation observés quotidiennement dans plusieurs régions et secteurs. Le paysage demeure sombre et les solutions urgentes paraissent difficiles avec l'absence d'un

positionnement politique reflétant la nature du paysage et déterminant de manière claire les mesures nécessaires avec une certaine transparence et un certain courage politiques.

- La fraude fiscale est une problématique qui paraît difficile malgré les solutions possibles ;
- La contrebande demeure une épine difficile à extraire ;
- La distinction entre le pot de vin de la corruption et la non intégration du pot de vin dans la notion de corruption constitue une problématique urgente et importante ouvrant d'autres horizons à l'intervention et l'action ;
- La bonne gouvernance comme une méthodologie de gestion et administration ;
- Une révision radicale des mécanismes de contrôle ;
- La dimension participative dans le traitement des problèmes locaux ;
- Des orientations opérationnelles dans la vulgarisation de la consommation et la limitation du gaspillage ; et
- Travailler sur le contrôle des dépassements administratifs et juridiques qui freinent les orientations correctives.

Il est possible de présenter plus de solutions que nous réclamons de manière quotidienne : que devons-nous faire ? Comment le faire ? etc. La deuxième problématique consiste dans le discours politique officiel qui fait allusion à ce type de

solutions mais dispose de moyen de réalisation limités.

Par ailleurs, le remaniement ministériel partiel annoncé depuis quelques mois afin de combler les vides dans certains ministères a été retardé maintes fois à cause d'une fracture dans les centres de décision.

La fin de l'année scolaire a eu lieu sans un ministre de l'éducation et l'année suivante risque la même situation. Une grande problématique qui nécessite une intervention et des solutions d'urgence pour éviter l'accumulation des problèmes et c'est aussi bien le cas du ministère des finances. Il en paraît que les distorsions politiques et la lutte pour les postes sont plus importantes que les préoccupations effectives et actuelles par lesquelles passe la Tunisie.

Les démarches d'action paraissent limitées devant le pouvoir exécutif ce qui montre la dimension politique de la situation.

Est-ce que la guerre contre la corruption est finie ou n'a pas encore démarré ou l'action était symbolique sans plus ? Nous avons fait allusions, dans notre précédent rapport, à la campagne de soutien au président du gouvernement dans sa lutte contre la corruption allant jusqu'aux rassemblements à la place de la Kasbah devant le siège de la présidence du gouvernement.

Un soutien de la part de la quasi-totalité des partis parlementaires et autres en même temps les campagnes de remise en cause

ont affronté un déni voire de la moquerie et considéré comme étant un procès d'intentions. Le paysage a évolué, actuellement, à la suite des chiffres et données divers, graves et importants édités par les réseaux sociaux, les medias ainsi que dans les déclarations des représentants de plusieurs partis politiques et des députés autour de la corruption a été refreinée faisant face aux surenchères.

Au départ de cette campagne, il a été annoncé que plusieurs noms et plusieurs pratiques allaient être dénoncés ce qui a eu un effet négatifs sur le rendement administratif et économique.

L'évolution de la situation des noms vers l'implication de certains partis politiques a fait, dans un contexte de consensus adopté par les partis au pouvoir en tant méthodologie d'administration de l'intérêt public, barrière à l'annonce effective et totale de lutte et la mobilisation contre la corruption.

Avec la détérioration des situations économiques et la remise en cause des intentions effectives des instances au pouvoir ainsi que le recul ou la lenteur dans les mesures effectives concernant la corruption sont des éléments qui contribuent à l'augmentation des mouvements protestataires dans différentes régions et secteurs.

Nous avons, précédemment, fait allusion aux prémices d'une crise dans le secteur de l'enseignement supérieur en relation avec les élections des conseils scientifiques,

des directeurs, doyens des écoles supérieures et facultés ainsi celles des recteurs d'université vu le retard dans la publication des lois régissant les élections et les différentes distorsions entre les parties concernées autour de cette nouvelle loi ce qui a retardé les élections à la rentrée prochaine.

Plusieurs manifestations en relation avec les différentes étapes de la préparation de cette loi et sur le report des élections et le risque de perturbation de la rentrée universitaire, les problématiques avec les instances actuelles qui se sont vues prolonger leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2017 (exception faite des vice-doyens, directeurs, recteurs d'université) ont été relevées.

Ces différents problèmes auraient pu être évités et réduire les complications des conflits, crises et manifestations dans les universités tunisiennes. Les positions continuent d'être floues sans oublier les difficultés structurelles que connaissent les universités dans l'enseignement et la recherche et qui auraient pu être évitées si les instances gouvernementales avaient révisé de manière ferme.

Le début du mois a connu les résultats des épreuves du baccalauréat. Résultats importants et qui nécessitent de grandes révisions vu les grandes disparités des résultats en fonction des franges sociales et des régions ainsi qu'entre les institutions publiques et privées et par l'annulation des

25% dans les épreuves le taux de réussite n'a pas dépassé les 7% dans les institutions privées.

Le gouvernorat de Sfax a connu le taux de réussite le plus élevé suivi des gouvernorats de Tunis, Ariana, Monastir et Sousse par opposition aux gouvernorats de Jendouba El Kef, Beja, Sidi Bouzid, Tozeur, Kebili et Gafsa qui ont enregistré les moyennes nationales les plus basses avec en queue de liste le gouvernorat de Kasserine.

Ce classement qui montre que les 10 délégations régionales de l'éducation en tête de liste dans les épreuves du baccalauréat se situent dans les régions côtières et la corrélation entre les situations de développement dans les différentes régions avec les résultats des résultats scolaires et plus particulièrement les épreuves du baccalauréat.

L'écart des résultats a été remarqué, également, entre les sections sciences expérimentales et mathématiques, d'une part, et les sections économie et lettres d'autre part.

L'attention aux lycées dans les régions intérieures constitue une priorité essentielle des instances de tutelle pour l'amélioration de son rendement et l'assurance des meilleures conditions pour de meilleurs résultats et de meilleures orientations universitaires à ses enfants.

Par ailleurs, nous avons remarqué la volonté d'un nombre de parents à inscrire leurs enfants dans des

universités privées voire à l'étranger vu que leurs moyennes ne leur permettent pas l'orientation désirée.

L'amélioration de l'enseignement public est primordiale puisque qu'il constitue le pivot central de l'institution éducative et le fondement du principe de l'égalité des chances.

La traite et le travail des enfants ont été à l'origine de maintes manifestations, essentiellement, sur les réseaux sociaux. Les photos et les faits sont extrêmement choquants et révèlent des réalités atroces sur la situation de l'enfance spécialement celle qui manque de soutien ou issue de milieux et zones défavorisés.

Dans ce même contexte, nous relevons une augmentation mensuelle de la criminalité de toutes sortes dont sont victimes les enfants. Nous avons évoqué à plusieurs reprises la nécessité d'appuyer l'observatoire de l'enfance et lui fournir les moyens de jouer son rôle dans les meilleures conditions et faire face au vagabondage, au viol, à la déscolarisation, au travail illégal et à bien d'autres problématiques dont fait face l'enfance dans notre pays.

Le paysage de certaines routes, places publiques et rues dans plusieurs villes a évolué de leurs habitudes suite à la campagne contre l'étalage anarchique. Cette dernière a provoqué de vives protestations tournant à l'usage de la violence et confrontations avec les forces sécuritaires dans

certain cas. Toute cette campagne rentre dans le cadre de la lutte contre le commerce parallèle en proposant des espaces adéquats aux vendeurs est un cheminement important et sain mais cette lutte ne doit pas s'arrêter à cette frange de commerçants car ce ne sont que des maillons d'une plus importante chaîne et l'irradiation du commerce parallèle doit être une opération globale s'intégrant de la lutte contre la corruption.

Malgré la joie observée sur certains passants questionnés sur ces mesures et leur soutien à cette campagne de libération des rues de cet étalage anarchique, une question importante en relation avec l'écart important entre les prix des produits de l'étalage et ceux des boutiques. Il est vrai que la qualité et les normes entre ces produits diffèrent mais la détérioration du pouvoir d'achat et l'augmentation continue des prix sont parmi les facteurs qui font la base sociale de soutien du commerce parallèle.

Ceci constitue une nouvelle occasion de voir le degré d'enchevêtrement des rôles quand les pistes de lutte complexe contre la contrebande et la corruption ouvrent nécessairement des horizons économiques importants à l'investissement, la consommation et la mise à niveau du marché local.

Dans ce même contexte mais à problématique différente, des augmentations des prix des hydrocarbures et des cigarettes ont été annoncées au début du mois, ce qui a provoqué de vives

réactions. La préparation du terrain à ces augmentations a été faite bien à l'avance en prétendant l'impact négatif sur la production du sit-in d'El Kamour et que l'augmentation des prix des hydrocarbures en sera la solution.

Il est utile d'ajouter que la contrebande concerne essentiellement les hydrocarbures et les cigarettes et que le 1/5 des cigarettes en vente provient de la contrebande avec tout ce qu'elles contiennent comme méfaits. La situation est la même pour les hydrocarbures de contrebande, il suffit de citer les différents incendies dans les locaux de contrebande d'essence durant ce mois de Juillet.

La forte augmentation des prix de ces deux matières constitue un des éléments essentiels du développement de la contrebande compte tenue la demande dont elles font preuve.

Certaines mesures ne prennent en considération que la rentabilité financière et économique en délaissant l'aspect sociologique important.

En effet, l'augmentation des prix de certains produits à la consommation pousse de manière directe ou indirecte à s'adresser aux circuits d'achat parallèles.

Ces éléments sont très importants et une attention particulière est recommandable pour ne pas tomber dans l'effet inverse à celui escompté de ces mesures.

Le secteur touristique connaît des

débuts prometteurs en même temps que la levée de restriction de certains pays. Un retour graduel mais important. Dans ce cadre le gouverneur de la Banque Centrale a déclaré le retour des touristes mais l'absence de leurs devises indique l'existence d'un circuit de change parallèle qui constitue un handicap majeur de l'économie tunisienne.

Le retour des touristes invite à la révision du modèle touristique, son développement, son évolution et son ouverture sur plusieurs horizons prometteurs, le soin de l'environnement, l'intensification des campagnes de propreté et la mise à disposition des services qui permettent d'améliorer l'accueil.

Cette même période connaît le retour de la diaspora tunisienne à l'étranger pour leurs vacances estivales et doit être l'occasion de réviser et préparer le climat propice qui doit commencer dès l'arrivée et accueil.

Nous avons relevé plusieurs manifestations dans le secteur sportif durant les conseils électifs de plusieurs équipes y compris les plus grandes :

- des slogans « dégage » ont été levés maintes fois ;
- des problèmes financiers et logistiques;
- la passivité de l'instance de tutelle;
- plusieurs clubs n'ont pas pu effectuer leurs assemblées générales ;
- Plusieurs équipes n'ont pas pu recruter ;

- La ligue est sujette à diverses critiques. Etc.

Et bien d'autres problèmes qui laissent entrevoir une rentrée sportive mouvementée et plus violente que l'année précédente.

Nous n'avons cité, présentement, le secteur sportif mais ceci est à généraliser aux autres secteurs qui connaissent autant de difficultés.

Durant ce mois de Juillet nous avons relevé plusieurs protestations contre la levée de la protection sécuritaire du porte parole du front populaire Hama Hammami avec une grève de la faim initiée par sa femme activiste des droits de l'Homme Radhi Nasraoui qui connaît une détérioration de son état de santé. Plusieurs voix se sont élevées pour soutenir Radhia Nasraoui dans son action et trouver une solution pour la protection des personnalités.

Le problème réside dans le fait que la protection assurée par le ministère de l'intérieur est propre aux périodes d'activités et celle assurée par la présidence est permanente.

Le danger terroriste est encore présent et plusieurs personnalités publiques continuent d'être menacées par les groupes terroristes et la levée de protection sur ces personnes peut mettre leur vie en danger .

La révision de l'institution sécuritaire de protection des personnalités est une question importante mais ceci ne doit pas se répercuter sur la sécurité des personnes protégées. Il ne faut pas oublier que feu Chokri Belaid et Mohamed Brahmi assassinés par des groupes terroristes appartenaient au front populaire qui continue à faire

face à de sévères critiques allant jusqu'aux insultes et menaces de mort de la part de groupes takfiristes.

Ce mois de Juillet a connu l'annonce de la création du 206ème parti politique tunisien ce qui constitue une inflation politique importante face aux appels d'union. L'augmentation du nombre des partis politiques traduit une crise politique et du fait que l'intérêt public ne concerne que peu de partis.

L'importante loi contre les violences faites aux femmes a, récemment, été promulguée. Cette loi ouvre des horizons sur la lutte contre les différents types de violence faite aux femmes dans tous les espaces. Certaines voix ont considérées que cette loi ressemble de près au code du statut personnel mais le problème ne réside pas dans la promulgation des lois (puisque la Tunisie est parmi les pays qui promulguent le plus de loi), il réside dans l'application de ces lois. S'il y a eu application du code du statut personnel il n'y aurait pas eu besoin de cette dernière loi.

Plusieurs études ont été effectuées par diverses parties et ont montré les chiffres effrayants des violences physiques, psychologiques, verbales et/ou symboliques que subissent les femmes quotidiennement dans les espaces professionnels, les écoles, les universités, les espaces publics ou les domiciles familiaux ainsi que leurs impacts dangereux.

Le problème dans ce cercle continue de violence réside dans les mécanismes mis à disposition pour l'application de cette batterie de lois.

La société ne change pas par les lois qui sont des procédures qui nécessitent la mise à disposition d'une pépinière sociale qui permet l'application adéquate donc l'irradiation de la violence doit être dans tous les espaces sans exception dans une optique d'une nouvelle construction sociale et culturelle refusant et dénonçant la violence avec une mobilisation de suivi des mécanismes de lutte par des médias, des artistes et les académiciens.

Nous avons cité, précédemment, la nécessité de la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la violence et la mobilisation générale d'éradication de tout type de violence.

La violence faite aux femmes constitue une partie des violences exercées de manière quotidienne.

La loi de dialogue national a été votée malgré les protestations de plusieurs parties parce qu'elles n'ont pas été consultées dans cette importante décision. Il est possible de considérer cette instance comme étant l'héritière au conseil socio-économique avec des plus grandes responsabilités. Il est donc pertinent de se poser la question sur la manière de traitement du dossier social et si cette instance pourra présenter des solutions opérationnelles et réalisables pour une amélioration des situations sociales.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Juillet 2017 ont été comme suit :

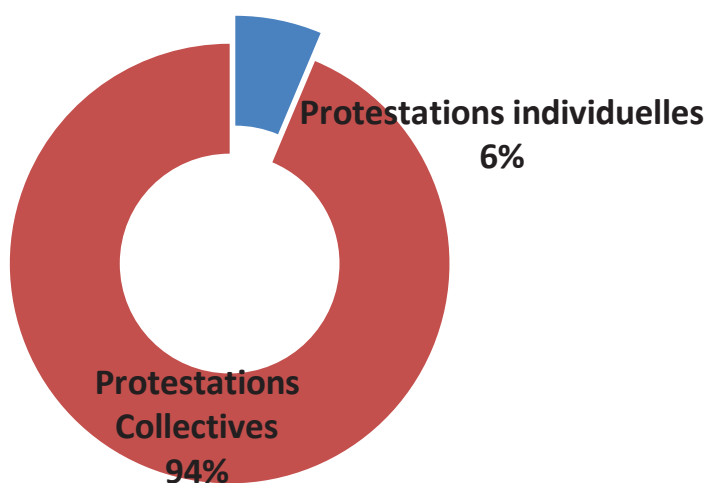
Mois	Mai		Avril		Mars	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	40	6,3%	17	3,0%	71	4,6%
Protestations Collectives	590	93,7%	552	97,0%	1462	95,4%
Mouvements de Protestation	630		569		1533	

Un recul remarquable a été enregistré pendant le mois de Juillet à l'instar du mois de Juin surtout les manifestations collectives. La même situation a été enregistrée pendant l'été de 2016.

En effet, la période des vacances de climat chaud connaît habituellement un recul considérable dans le nombre des mouvements sociaux par rapport à d'autres périodes de l'année.

Le même nombre a été enregistré ce mois avec des variations concernant les secteurs et les gouvernorats, d'ailleurs aucun mouvement n'a été enregistré dans les secteurs éducatif, religieux et sportif malgré les tensions enregistrées pendant les réunions plénières électorales mais cela n'a pas pris la forme d'une protestation dans un espace public.

Les mouvements de Protestation Juillet 2017



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

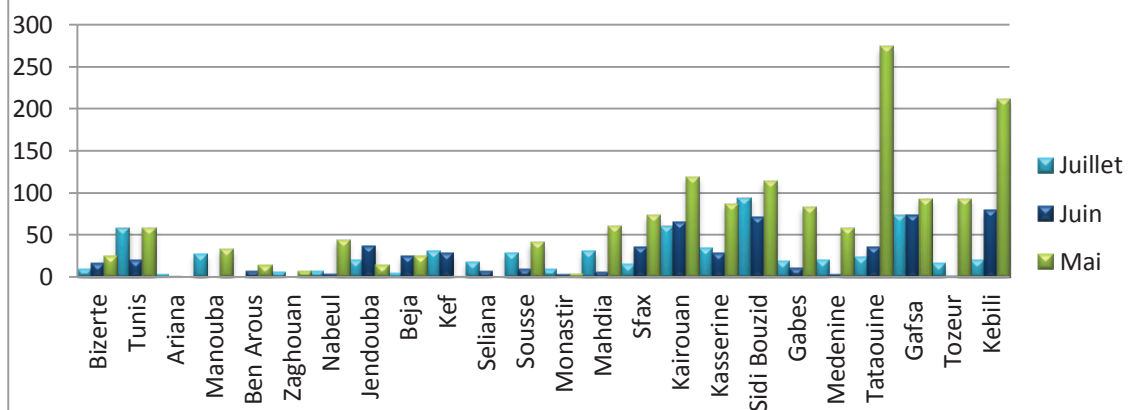
	Juillet			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	5	4	9
Tunis	1	0	58	59
Ariana	0	1	2	3
Manouba	0	0	27	27
Ben Arous	0	0	0	0
Zaghouan	0	0	6	6
Nabeul	0	2	5	7
Jendouba	0	2	18	20
Beja	0	1	4	5
Kef	0	1	30	31
Seliana	0	1	17	18
Sousse	0	0	29	29
Monastir	1	0	8	9
Mahdia	0	1	30	31
Sfax	0	1	14	15
Kairouan	0	1	59	60
Kasserine	0	5	29	34
Sidi Bouzid	2	1	91	94
Gabes	0	2	17	19
Medenine	0	3	17	20
Tataouine	0	0	24	24
Gafsa	3	5	66	74
Tozeur	0	0	16	16
Kebili	1	0	19	20
Total	8	32	590	630

Malgré la stabilité du volume des mouvements enregistrés entre le mois de Juin et Juillet, la carte des protestations a connu quelques divergences :

- Dédoublément des cas de manifestations dans le gouvernorat de Tunis ;
- Augmentation considérable des manifestations enregistrées dans le gouvernorat de Manouba ;

- Développement relatif des manifestations dans le gouvernorat de Sousse ;
- Baisse des manifestations dans les gouvernorats de Sfax et Kairouan ainsi que Kebili ;
- Constance des manifestations enregistrées dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.

**Les mouvements de protestation par région
Juillet 2017**



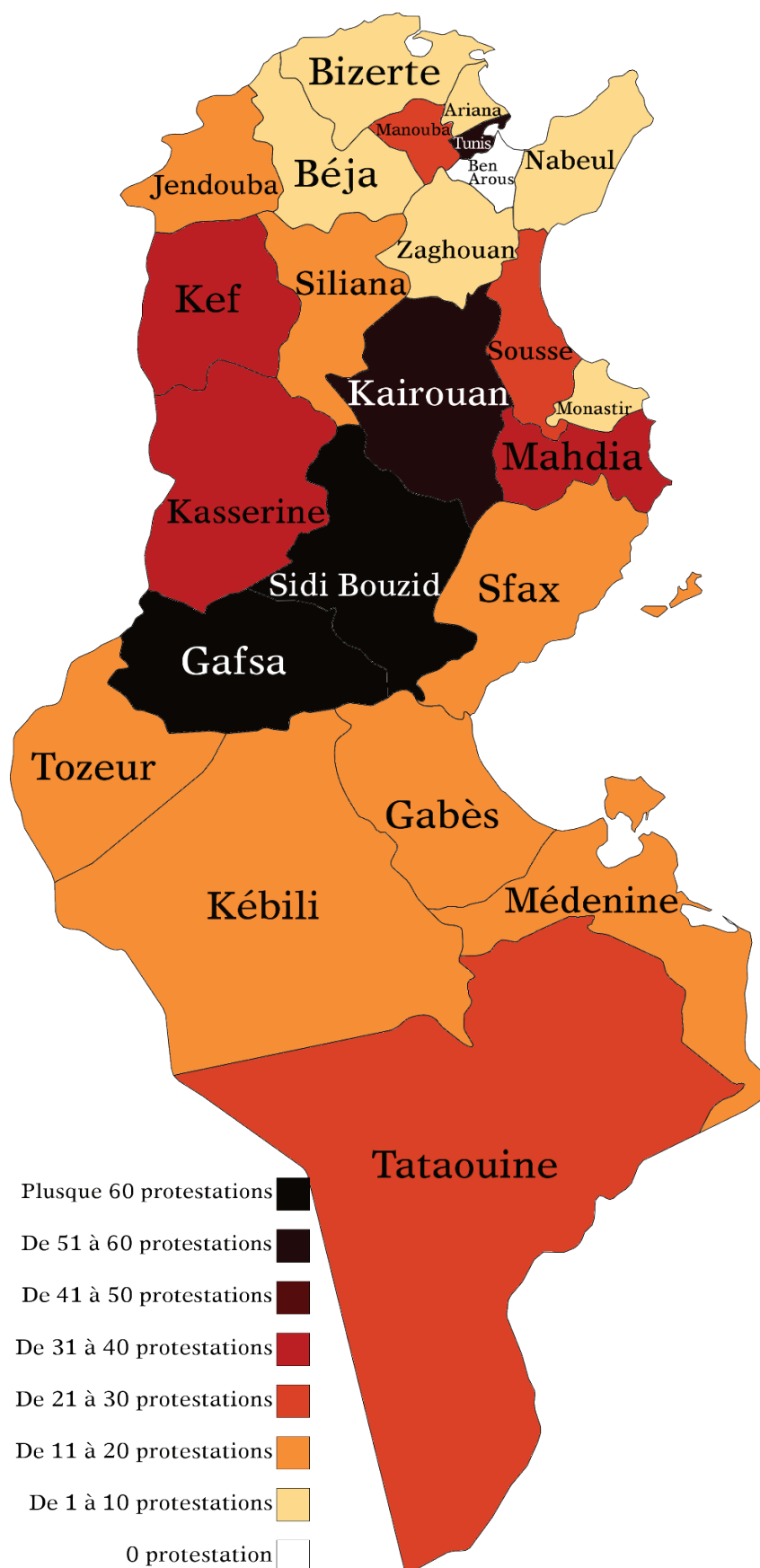
Ceci nous permet de classer les gouvernorats en cinq groupes :

- ▶ Le premier groupe comprend les gouvernorats de Sidi Bouzid et Gafsa ;
- ▶ Le deuxième groupe inclut les gouvernorats de Tunis et Kairouan ;
- ▶ Le troisième groupe contient les gouvernorats de Kef, Mahdia, Kasserine, Sousse, Manouba et Gafsa ;
- ▶ Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de Kebili, Tozeur, Médenine, Gabes, Sfax, Seliana et Jendouba ;

▶ Le cinquième groupe inclut les gouvernorats de Monastir, Béja, Nabeul, Zaghuan, Ariana et Bizerte ;

▶ Nous avons enregistré des manifestations ayant les mêmes revendications que les mois précédents mais avec une intensité moindre dans les gouvernorats de Kebili et Tataouine, spécialement à El Faouar et au Kamour.

La répartition géographique des mouvements de protestation :



➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Juillet		Juin		Mai	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	32	80%	13	76%	66	93%
autres mouvements de protestations	8	20%	4	24%	5	7%
Protestations individuelles	40		17		71	

➤ Les mouvements individuels de protestations :

Les manifestations individuelles hors les cas de suicide et de tentative de suicide enregistrés étaient comme suit :

détérioration de ses conditions financières et sociales dans la région d'Awled Jalel, gouvernorat de Sidi Bouzid. D'après un journaliste, la famille se compose de huit personnes dont la mère, le père et quatre garçons de 11,3 et un an et demi qui ne sont pas encore circoncis vues les conditions financières de la famille.

➤ Le gouvernorat de Tunis :

➤ Manifestation de la militante Radhia Nasraoui contre la présidence du gouvernorat et le ministère de l'intérieur suite à la minimisation de la sécurité personnelle de son époux Hama Hamemi, une procédure qui peut mettre sa vie en danger d'après elle. Cette dernière s'est engagée dans une grève de la faim à son domicile.

➤ Le gouvernorat de Monastir :

➤ Manifestation de l'étudiant Alaa Ati en s'engageant dans une grève de la faim à la faculté de médecine suite à sa privation ainsi que certains de ces collègues de la participation à la session de contrôle et des stages assurés par la faculté.

➤ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

➤ Manifestation d'une femme âgée de 30 ans dans le siège de la municipalité de Menzel BouZayene pour exiger un emploi et ce en s'engageant dans une grève de la faim et un sit-in ;

➤ Manifestation d'un père suite à la

➤ Le gouvernorat de Gafsa :

➤ Manifestation de Salah Khelifi, qui a travaillé comme médecin dans l'hôpital régional de Metlaoui depuis 2011 sans diplôme. Ce dernier avait mentionné qu'il a achevé ces études dans la faculté de médecine entre 2003 et 2010 et qu'il se prépare pour soutenir sa thèse de Doctorat en médecine. Ce dernier s'est engagé

dans une grève de la faim comme acte de manifestation, sachant aussi que quelques acteurs de la société civile ainsi que des habitants de la région ont manifesté pour le soutenir ;

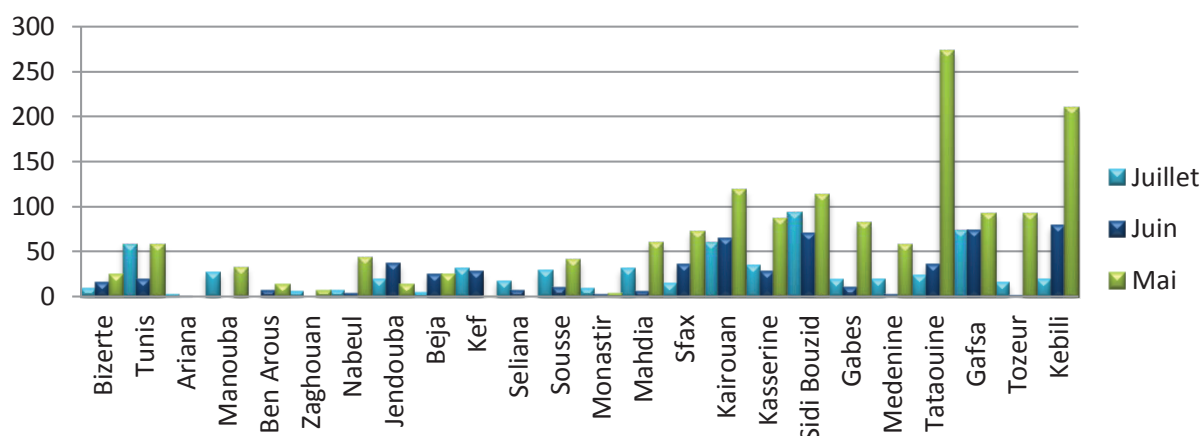
/// Manifestation d'un jeune handicapé en écrivant sur une planche « ici se vend de la pauvreté, Gafsa », et ce comme acte pour attirer l'attention des autorités

compétentes afin de l'aider pour améliorer ses conditions sociales.

➤ Le gouvernorat de Kebili :

/// L'un des manifestants de Faouar s'est engagé dans une grève de la faim pour exiger son droit ainsi que ses collègues à l'emploi.

**Les mouvements de protestation par région
Juillet 2017**



➤ Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Pour les cas de suicides et tentatives de suicide relevés ce mois de Juillet 2017 :

/// Le suicide de trois enfants de moins de 15 ans et ce à cause de leur échec scolaire ;

/// Deux cas de suicide de deux jeunes suite à l'échec à l'épreuve de baccalauréat ;

/// Suicide d'un élève de 16 ans suite à un échec scolaire ;

/// Augmentation des cas de suicide féminin par rapport au mois de Juin ;

/// Le plus grand nombre de suicide et de tentative de suicide est enregistré pour la tranche d'âge 26-35 ans avec 14 cas ;

/// Aucun cas de suicide ou de tentative de suicide n'a été enregistré chez les vieux ;

/// 13 cas de suicide par immolation ont été enregistrés pendant le mois de Juillet dont 10 cas masculins ;

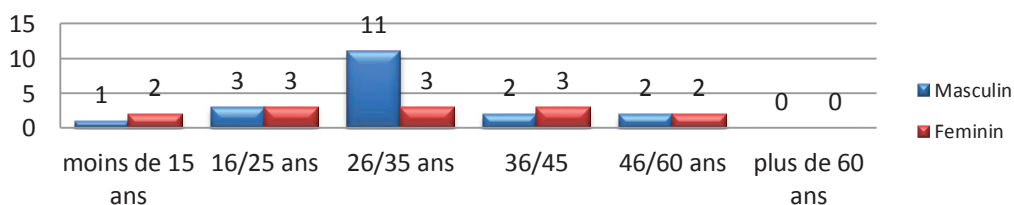
/// 14 cas de suicide par pendaison ont été enregistrés, dont 6 femmes ;

On a enregistré le suicide par pendaison d'une femme âgée de 23 ans dans la région de Mjez El Beb. Les unités de sécurité avaient reçu un avis de suicide d'une femme à son domicile mais en examinant le cadavre des traces de

violence et d'étranglement étaient très claires, suite à une enquête menée par les agents de police il s'est avéré que son mari l'avait tué suite à un conflit familial et l'a suspendu pour simuler un suicide.

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	1	3	11	2	2	0	19
Feminin	2	3	3	3	2	0	13
Total	3	6	14	5	4	0	32
%	9%	19%	44%	16%	13%	0%	

Les suicides et tentatives de suicide par genre
Juillet 2017



Les cas de suicide et de tentatives de suicide qui ont été enregistré pendant le mois de Juillet sont répartis comme suit :

	Juillet	Juin	Mai
Bizerte	5	0	0
Tunis	0	1	3
Ariana	1	1	0
Manouba	0	0	3
Ben Arous	0	2	0
Zaghouan	0	0	2
Nabeul	2	0	26
Jendouba	2	0	1
Beja	1	1	0
Kef	1	2	1
Seliana	1	0	0
Sousse	0	0	3
Monastir	0	0	0
Mahdia	1	2	2
Sfax	1	0	8
Kairouan	1	0	9
Kasserine	5	2	1
Sidi Bouzid	1	2	2
Gabes	2	0	1
Medenine	3	0	2
Tataouine	0	0	0
Gafsa	5	0	1
Tozeur	0	0	1
Kebili	0	0	0
Total	32	13	66

↘ Le gouvernorat de l'Ariana :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'une jeune née en 1989, dans la région de Riadh El Andalous, secrétaire dans une société et ce suite à un conflit avec son fiancé.

↘ Le gouvernorat de Béja :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'un jeune de 27 ans dans la région de Amdoune sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Bizerte :

// Par immolation :

- ▶ Suicide d'un marchand ambulant à la Médina de Bizerte. Sa femme a déclaré qu'il s'est suicidé après la confiscation de sa marchandise, mais d'après une autre version ce dernier s'est donné la mort suite à des conflits familiaux sachant aussi qu'il souffre de troubles mentaux.

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'un jeune de 29 ans dans la région de Majour sans raisons connues;
- ▶ Suicide d'une femme âgée de 30 ans dans la délégation de Menzel Bourguiba sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Gabes :

// Par immolation :

- ▶ Suicide d'une élève de 15 ans suite à la publication des résultats du concours de 9ème année de base.

// Par arme blanche :

- ▶ Suicide d'une jeune fille de 18 ans suite à l'échec aux épreuves de baccalauréat.

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

// Par immolation :

- ▶ Menace de suicide d'une famille de quatre personnes dans la région de Métlaoui en versant de l'essence sur leurs corps suite au renvoi du père qui travaillait dans une entreprise environnementale de son poste.

// Par intoxication :

- ▶ Suicide d'une femme de 40 ans en avalant une grande quantité de médicament sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'une trentenaire dans

la région de Fernéna sans raisons connues ;

- ▶ Suicide d'un trentenaire dans la région de Bellarigia sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat Kairouan :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'un enfant de 12 ans dans la région de Brikette, délégation NassrAllah suite à son échec dans les examens de 6ème année primaire.

Le gouvernorat de Kasserine :

// Par immolation :

- ▶ Tentative de suicide d'un adulte de 50 ans sans raisons connues ;
- ▶ Suicide d'un jeune trentenaire dans la délégation de Jedliène suite à un conflit familial, sachant aussi qu'il passait par des difficultés financières ;
- ▶ Suicide d'un jeune de 33 ans sans raisons connues ;
- ▶ Suicide d'un élève de 16 ans dans la région d'Ain Khriba, délégation de Jedliène, suite à des difficultés scolaires ;
- ▶ Suicide d'un agent de police municipale âgé de 30 ans dans la région de Sidi Makhlouf sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat de Kef :

// Par arme blanche :

- ▶ Tentative de suicide d'un jeune médecin de 35 ans. Ce dernier s'est poignardé.

➤ Le gouvernorat de Mahdia :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues.

Le gouvernorat de Medenine :

// Par pendaison :

- ▶ Suicide d'un jeune de 32 ans agent de police municipale à Medenine, qui d'après les données disponibles ne souffre pas de problèmes financiers ou de troubles mentaux et que son mariage était prévu pour le mois d'Août ;
- ▶ Suicide d'une femme étrangère qui habite à Midoune sans raisons connues. Elle a été retrouvée morte par ses voisins à son domicile.

// Par intoxication :

- ▶ Suicide d'une trentenaire, qui travaillait dans le siège de la délégation de Ajim sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat de Nabeul :

▬ Par immolation :

▸ Menace de suicide d'un adulte de 40 ans dans la région de Dar Allouch, délégation de Kelibia devant le poste de garde nationale pour exiger la libération de son cousin.

▸ Suicide d'un adulte âgé de 43 ans dans la région de Beni Hmed, délégation Menzel Temime suite à un conflit avec sa femme, sachant que ce dernier était ivre lorsqu'il avait mis le feu à son corps.

➤ Le gouvernorat de Sfax :

▬ Par immolation :

▸ Suicide d'un adulte dans la région de Skhira suite à l'arrestation de sa famille par les autorités sécuritaire.

➤ Le gouvernorat de Seliana :

▬ Par pendaison :

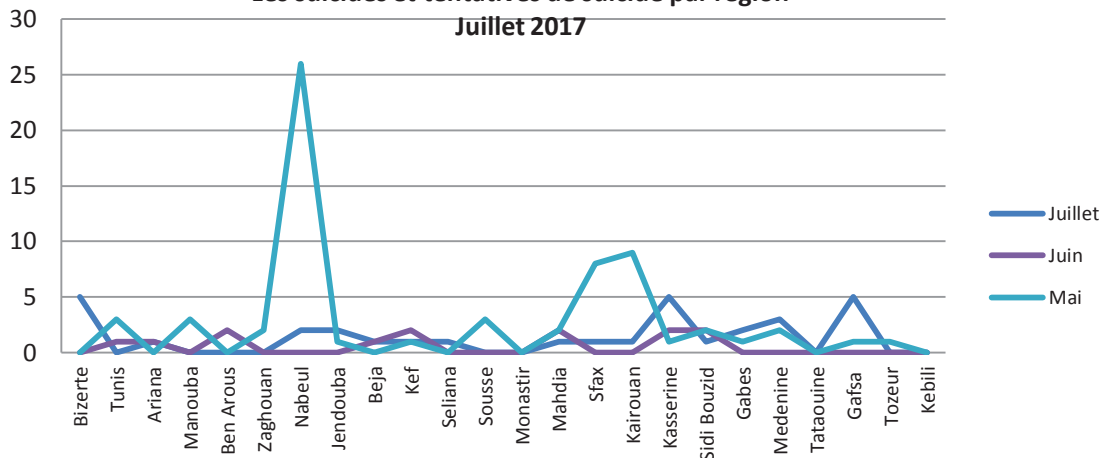
▸ Suicide d'une élève de 13 ans dans la délégation de Makther suite à la détérioration de ses résultats scolaires.

➤ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

▬ Par électrisation :

▸ Tentative de suicide d'un jeune trentenaire en grimpant un poteau électrique, et ce sans raisons connues.

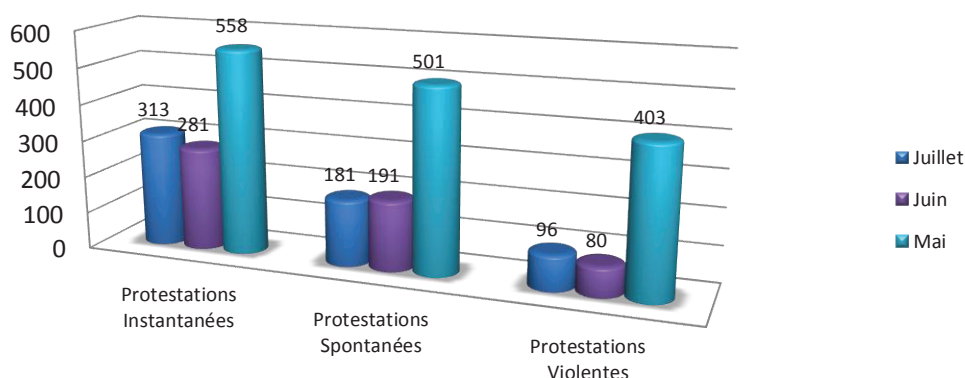
Les suicides et tentatives de suicide par région



Les mouvements de protestations collectifs :

Mois	Juillet	Juin	Mai
Protestations Instantanées	313	281	558
Protestations Spontanées	181	191	501
Protestations Violentes	96	80	403
Total	590	552	1462

Les mouvements collectifs de protestation
Juillet 2017



Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux ;
- Les blocages de route, les marches pacifiques et pneus brûlés ;
- Les appels médiatiques, les sit-ins, les blocages des lieux

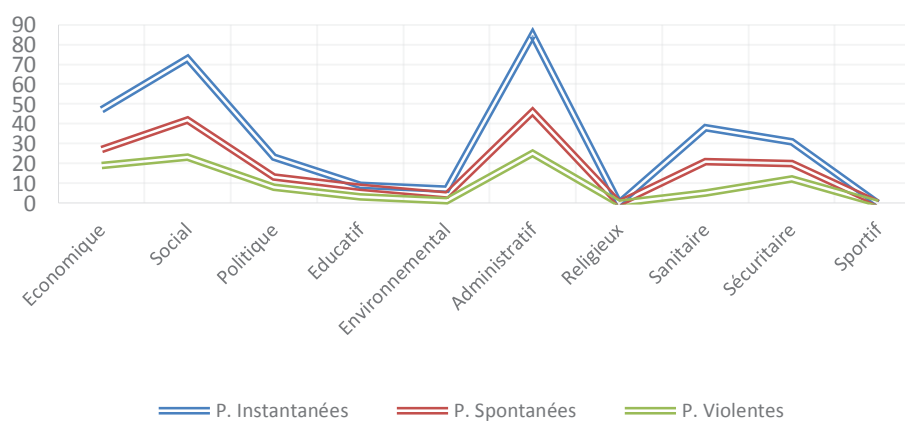
professionnels, les affrontements avec les sécuritaires et les grèves ;

- la séquestration de responsables administratifs, les grèves de la faim, les grèves sauvages de la faim, les pétitions, l'effraction dans les lieux administratifs, les attaques de poste de police, la désobéissance civile, les blocages de trains, le blocage des ports, les menaces de suicide, marches pacifiques vers la capitale, les menaces de migration collective et agressions.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Juillet				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	47	27	19	93	16%
Social	73	42	23	138	23%
Politique	23	13	8	44	7%
Educatif	9	8	3	20	3%
Environnemental	7	4	1	12	2%
Administratif	85	46	25	156	26%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	38	21	5	64	11%
Sécuritaire	31	20	12	63	11%
Sportif	0	0	0	0	0%
Total	313	181	96	590	

Les types de protestations par secteur



Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les places publiques ;
- Les routes, les espaces professionnels, les espaces professionnels, les sièges des gouvernorats, délégations et municipalités et ministères, la présidence du gouvernement et les sièges de la S.O.N.E.D.E.

- Les locaux administratifs, le siège de l'A.R.P., les hôpitaux et les sièges de la S.T.E.G. ;

- Les institutions éducatives, les offices et la présidence de la république.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Juillet				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	2	2	0	4	1%
Tunis	30	19	9	58	10%
Ariana	2	0	0	2	0%
Manouba	12	9	6	27	5%
Ben Arous	0	0	0	0	0%
Zaghouan	5	1	0	6	1%
Nabeul	2	2	1	5	1%
Jendouba	13	5	0	18	3%
Beja	2	2	0	4	1%
Kef	16	9	5	30	5%
Seliana	7	7	3	17	3%
Sousse	17	9	3	29	5%
Monastir	3	3	2	8	1%
Mahdia	14	9	7	30	5%
Sfax	6	5	3	14	2%
Kairouan	36	17	6	59	10%
Kasserine	16	8	5	29	5%
Sidi Bouzid	45	27	19	91	15%
Gabes	9	5	3	17	3%
Medenine	11	3	3	17	3%
Tataouine	13	7	4	24	4%
Gafsa	37	20	9	66	11%
Tozeur	8	5	3	16	3%
Kebili	7	7	5	19	3%
Total	313	181	96	590	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- La société de distribution des eaux et les délégations et les instances sécuritaires ;
- Les municipalités, les gouvernorats, les ministères et la présidence du gouvernement ;
- Les instances éducatives, la présidence de la république, les hôpitaux, l'A.R.P. et les organismes médiatiques

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les habitants, les diplômés universitaires et les chômeurs ;
- Les chauffeurs de taxi, les ouvriers et les activistes ;
- Les journalistes, les ouvriers de chantier,, les familles des portés disparus, les chauffeurs de taxi collectif, les employés et les agriculteurs; et
- Les parents, les sécuritaires, les familles des martyrs, les marins et le cadre médical et paramédical.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

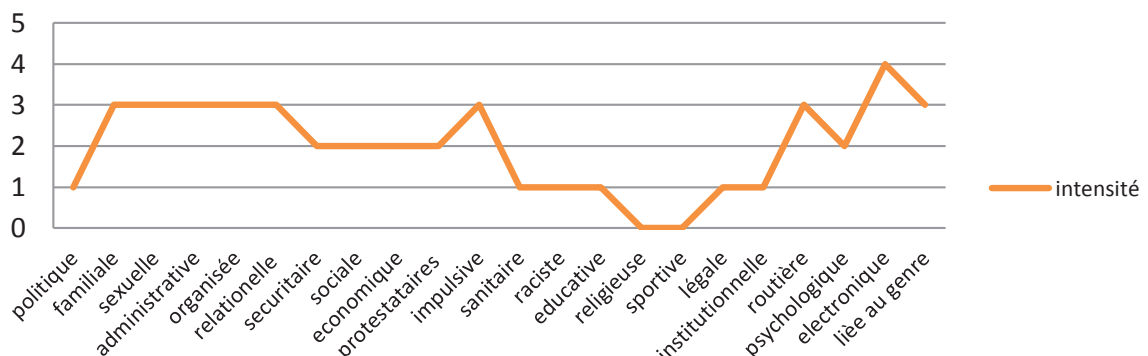
	Juillet											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritétaire	Sportif	Total	%
Bizerte	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Tunis	8	10	7	13	9	0	0	2	9	0	58	10%
Ariana	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0%
Manouba	6	9	0	0	0	9	0	3	0	0	27	5%
Ben Arous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Zaghouan	0	1	0	0	0	3	0	1	1	0	6	1%
Nabeul	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	5	1%
Jendouba	1	5	1	0	0	6	0	4	1	0	18	3%
Beja	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Kef	4	7	3	0	1	8	0	4	3	0	30	5%
Seliana	3	5	0	2	0	5	0	0	2	0	17	3%
Sousse	6	9	1	0	0	10	0	0	3	0	29	5%
Monastir	0	0	5	0	3	0	0	0	0	0	8	1%
Mahdia	0	10	0	0	0	9	0	8	3	0	30	5%
Sfax	5	4	0	0	2	3	0	0	0	0	14	2%
Kairouan	3	14	4	0	0	16	0	12	10	0	59	10%
Kasserine	5	7	4	0	0	5	0	3	5	0	29	5%
Sidi Bouzid	15	24	11	0	0	24	0	3	14	0	91	15%
Gabes	5	5	2	0	0	5	0	0	0	0	17	3%
Medenine	6	0	0	0	0	6	0	5	0	0	17	3%
Tataouine	4	4	6	0	0	5	0	5	0	0	24	4%
Gafsa	13	17	0	0	0	20	0	10	6	0	66	11%
Tozeur	6	0	0	0	0	6	0	4	0	0	16	3%
Kebili	3	5	3	0	0	5	0	0	3	0	19	3%
Total	93	138	49	15	15	153	0	64	63	0	590	

Les violences :

Le mois de Juillet 2017 a connu une augmentation des actes de violence de nature familiale et conjugale et tous les gouvernorats ont été le théâtre d'un ou deux actes de violence dans le milieu familial proche ou lointain.

- La plupart des actes de violence ont entraîné le décès d'un membre de la famille en ayant pour cible essentielle la femme, épouse, mère ou fille ;
- Le mois de Juillet a, également, connu des actes de violence sexuelle sur des enfants et le plus remarquable était dans l'un des hôpitaux de la capitale ;
- La violence sociale a été relevée dans des actes de traite humaine ;
- De même que les mois précédents, la violence criminelle a été très présente durant ce mois de Juillet ;
- La recrudescence de la violence routière, de manière globale comme le prouvent les chiffres présentés par les instances spécialisées ;
- La violence verbale continue se prédominance dans tous les espaces ;
- D'autres chiffres effrayants sont disponibles concernant la violence faite aux femmes, le harcèlement sexuel et psychologique ;
- Divers types de violence ont été relevés de manière importante sur les réseaux sociaux.

**intensité des violences par type
Juillet 2017**

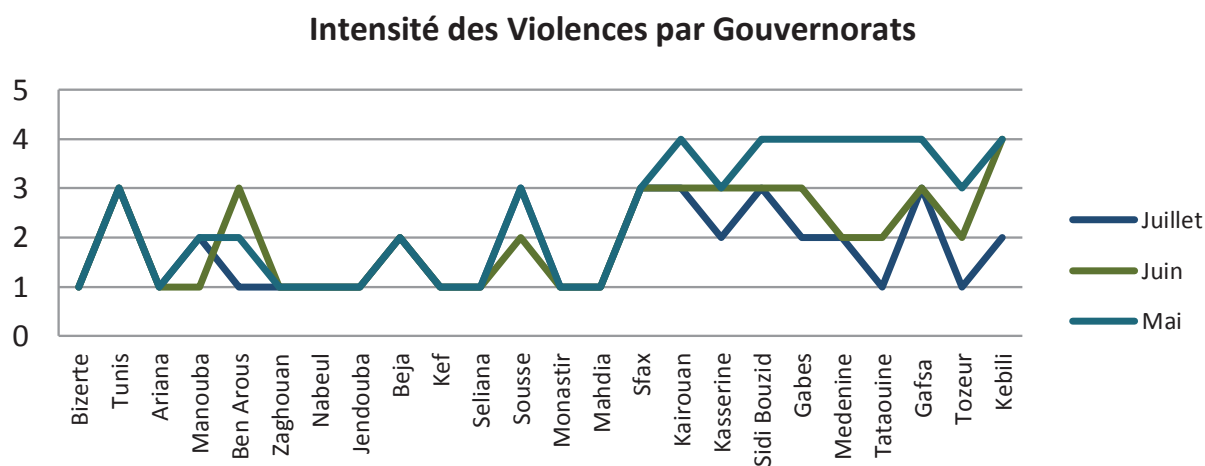


L'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :



L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :

27



Il s'en suit une énumération des différentes violences relevées par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien par gouvernorat :

↘ **Le gouvernorat de l'Ariana :**

Les actes de violences enregistrés durant ce mois sont tous à caractère sexuel :

- A Raoued, une fille mineure âgée de 16 ans a été détournée sous la menace armée par un jeune sur son chemin de retour à son domicile. Ce dernier l'a obligé à le suivre dans une maison abandonnée et l'a violé.
- A l'Ariana nord, un mécanicien a abusé sexuellement à plusieurs reprises d'un garçon de 15 ans qui travaillait avec lui pendant les vacances.

↘ **Le gouvernorat de Ben Arous :**

Plusieurs violences sexuelles ont été enregistrées :

- Une élève a été détournée et violé à El Mhamdia ;
- Une femme a été violée par des inconnus après avoir pénétré par effraction dans son domicile la nuit ;
- A Fouchéna un groupe de jeunes délinquants ont agressé des agents de police pour les empêcher d'arrêter leurs amis.

↘ **Le gouvernorat de Bizerte :**

- Un homme a jeté sa femme du deuxième étage. C'était l'acte le plus violent de caractère familial enregistré à Bizerte pendant le mois de Juillet ;
- La mort d'un infirmier suite à un empoisonnement par un sandwich ;
- Une famille dans la délégation de Ras Jbal a empêché les passagers de descendre à la plage en construisant un mur en pleine rue ;
- Un militaire dans la région de Metline a lancé ces chiens à la poursuite de ses voisins suite à un conflit avec eux.

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

- Deux cas de violences familiales ont été enregistrés pendant le mois de Juillet, l'agression d'un bébé de 9 mois par son père et un acte d'intimidation de deux enfants par leur grand-père et leur oncle en les mettant sur le chemin de fer après les avoir accusés de vol.

↘ Le gouvernorat de Gabes :

- Un acte de violence familiale a été relevé ce mois : un mari a essayé d'empêcher les agents de protection civile de secourir sa femme qui a tenté de se suicider après un conflit avec ce dernier.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

- Un acte de violence criminelle a été enregistré dans la région de Balta où une jeune fille de 25 ans a été tuée par un voleur âgé de 30 ans dans une tentative de cambriolage ;
- A Jendouba ville un homme a tué sa femme suite à un conflit entre eux.

↘ Le gouvernorat de Kairouan :

Les violences de caractère familial et relationnel étaient les plus présents dans les cas relevés pendant le mois de Juillet :

- Dans la région de Cherarda, un fils agresse son père jusqu'à la mort.
- Dans la région de Bouhajla, un jeune de 20 ans a agressé son cousin âgé de 56 ans jusqu'à la mort ;
- A Kairouan ville, un parent a essayé d'entrer par force dans la maison de l'institutrice de son fils après un conflit entre eux à l'école ;
- Dans la région de NasrAllah, une fille a été détournée et violée par des inconnus.

↘ **Le gouvernorat de Kasserine :**

Deux actes de violences familiales ont été enregistrés pendant le mois de Juillet :

- Un père a tué ses trois enfants et les a jetés dans un bassin d'eau;
- La délégation de Sbeïtla a connu aussi un acte de violence familiale où un adulte a mis le feu au corps du mari de sa sœur suite à un conflit entre eux ;
- Dans la région de Hassi Farid, un jeune a attaqué la maison du gouverneur de la région parce que ce dernier avait négligé ces demandes ;
- Dans la région de Sbiba, un père a utilisé son fusil de chasse dans une bagarre avec ses voisins. Une femme a été blessée et a été hospitalisée.

↘ **Le gouvernorat de Manouba :**

- Un acte de violence criminelle a été relevé dans la région de Medina Jadida où un mari a poignardé sa femme puis lui a mis le feu au corps ;
- Une tentative d'enlèvement a été enregistrée dans la région de Manouba ville d'une fille accompagnée de son fiancé par un groupe de délinquants ;
- Une agression sexuelle a été relevée aussi à Manouba ville contre une jeune fille qui était en route à l'hôpital de Razi.

↘ **Le gouvernorat de Mahdia :**

- Un acte de violence familiale a été relevé où un fils a poignardé son père après un conflit.

↘ **Le gouvernorat de Medenine :**

- Une violence familiale a été aussi enregistré à Médenine pendant le mois de Juillet, un jeune diplômé a poignardé son père et a essayé de tuer sa mère de la même façon.

📌 Le gouvernorat de Monastir :

- Un cas de violence sociale a été enregistré sur la plage de Monastir où le propriétaire d'un café a agressé un enfant marchand ambulant et lui a jeté sa marchandise dans l'eau ;
- Un ancien joueur à l'union sportive de Monastir a été victime d'une agression et un braquage par quatre délinquants.

📌 Le gouvernorat de Nabeul :

- Les actes de violences relevés à Nabeul pendant le mois de Juillet sont tous de caractères criminels dont Trois touristes victimes d'une agression par arme blanche au Souk de Nabeul ;
- Sur la plage de Haouaria un groupe de jeunes a agressé des vacanciers ;
- Une bagarre entre un jeune tunisien et un étranger dans un hôtel à Hammamet a entraîné la mort de ce dernier ;
- Dans la région de Menzel Bourguiba un enfant a été agressé sexuellement par son oncle.

31

📌 Le gouvernorat de Sfax :

Deux actes de violence conjugale ont été relevés pendant le mois de Juillet dans le gouvernorat de Sfax :

- Un adulte a tenté de tuer sa femme devant le tribunal après leur divorce ;
- Un autre adulte a égorgé sa femme dans un parc public ;
- Dans le département de santé mentale à l'hôpital régional de Sfax, une jeune malade résidente a été violée par un groupe de jeunes.

↘ **Le gouvernorat de Sidi Bouzid :**

- Un acte de violence familiale a été relevé, où un adulte âgé de 50 ans a poignardé son frère avec un couteau ce qui lui a causé de graves blessures ;
- Une violence terroriste a été enregistrée dans la région de Talat Bouesia près de Jbal Mghila, gouvernorat de Jelma, où un groupe de terroristes a pris les réserves alimentaires de la famille et les appelant au jihad.

↘ **Le gouvernorat de Sousse :**

- La mort d'un jeune par instrument tranchant suite à une bagarre dans la région de Bouficha.
- Agression d'une patrouille de sécurité dans la région de Hammem Sousse par un délinquant afin de les empêcher d'arrêter ses amis ;
- Un acte de violence de caractère familial a été enregistré dans la région de Kalaa Kobra, où un jeune a agressé son père avec un instrument tranchant jusqu'à la mort ;
- D'autres actes de violences criminelles ont été relevés à Nfidha, Khzéma, Sahloul, Mseken, Borjine, et ont entraîné deux morts.

↘ **Le gouvernorat de Tataouine :**

- Une violence sociale a été enregistré pendant le mois de Juillet, où une femme était victime de sorcellerie.

↘ **Le gouvernorat de Tozeur :**

- Un acte de violence criminelle a été relevé ce mois, une bande de délinquant a volé et mis le feu dans la maison d'un cadre sécuritaire.

➤ Le gouvernorat de Tunis :

Les actes de violence les plus choquants ont été enregistrés dans le gouvernorat de Tunis pendant le mois de Juillet :

- Des agressions sexuelles collectives contre des enfants résidants dans le service de santé mental à l'hôpital de Rabta ;
- Dans la région de l'Omrane, un mari a séquestré sa femme dans une chambre et a mis le feu dans la maison, ce qui a entraîné de graves brûlures ;
- Un enfant a été retrouvé les deux mains attachés à l'hôpital de Beb Saadoune;
- Dans la région de Tunis nord, une violence sociale a été relevée après la chute d'un réseau de traite humaine qui exploitait des enfants dans le cadre de mendicité forcée,
- D'autres actes de violence criminelle et braquages ont été relevés dans les régions de Jbal Lahmer, Kabbaria, Wardia et Hay Mohamed Ali.